



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

<p><b>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</b></p> <p><b>Sous-direction de la Politique des formations de l'enseignement général, technologique et professionnel</b></p> <p><b>Bureau des Examens, Concours et Diplômes</b></p> <p><b>Adresse :</b> Complexe d'enseignement agricole BP 79 31326 CASTANET-TOLOSAN</p> <p><b>Suivi par :</b> G. FONTOVA</p> <p><b>Tél :</b> 05 61 28 94 03 <b>Fax :</b> 05 61 28 94 21 <b>Réf. Interne :</b> EXA531 <b>Réf. Classement :</b></p>	<p><b>NOTE DE SERVICE</b></p> <p><b>DGER/POFEGTP/N2004-2038</b></p> <p><b>Date : 16 AVRIL 2004</b></p>
--	--

Date de mise en application : Immédiate

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de  
la pêche et des affaires rurales

**Annule et remplace :**

Date limite de réponse :

à

☞ Nombre d'annexe :

Mesdames et Messieurs

les directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt  
les chefs d'établissements techniques agricoles

**Objet :** Périodes de diffusion des champs de connaissances et des résultats du tirage au sort relatif aux modules et matières de certaines épreuves écrites des examens de l'enseignement technique agricole pour la session 2004.

**Bases juridiques :**

**Résumé :**

**MOTS-CLES :** RESULTATS DU TIRAGE AU SORT.

<b>Destinataires</b>	
<p><b>Pour exécution :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Administration centrale</li><li>- Directions régionales de l'agriculture et de la forêt</li><li>- Direction de l'agriculture et de la forêt des DOM</li><li>- Coordination de l'inspection de l'enseignement agricole</li><li>- Établissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole</li></ul>	<p><b>Pour information :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Unions nationales fédératives d'établissements privés sous contrat</li><li>- Organisations syndicales de l'enseignement agricole public</li><li>- Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole</li></ul>

Les informations concernant les champs de connaissances de l'épreuve terminale n° 2 du BTA et les résultats du tirage au sort relatif aux modules et matières des épreuves A et E du 2ème groupe du BEPA seront disponibles auprès des services régionaux de la formation et du développement des directions régionales de l'agriculture et de la forêt, sur MINITEL 36.14 code CNERTA\*EXAM et sur le site internet - educagri.fr - aux dates indiquées dans les tableaux ci-dessous :

## **Juin 2004**

<b>Examens</b>	<b>Métropole, Antilles, Guyane, Réunion</b>
BEPA	du samedi 22 mai au samedi 05 juin 2004
BTA	du samedi 29 mai au samedi 12 juin 2004

Vous voudrez bien en tenir informés les candidats et les correcteurs pressentis.

Brigitte FEVRE

Chargée de la sous-direction  
de la Politique des Formations de l'Enseignement  
général, Technologique et Professionnel